



## Réclamation de gdf suite a un compteur bloqué

Par **alex**, le **20/07/2008** à **20:50**

bonjour,rnGDF me réclame 650E en plus de mes prélèvements car ils se sont aperçut que mon compteur était blqué en mars.rnpar contre j'ai toujours payer par prelevement a hauteur de 55E/Mois en 2007 et 2008.rnque puis je faire ?rnmerci d'avance.

Par **coolover**, le **21/07/2008** à **17:17**

Bonjour alex !rnTout d'abord, GDF doit être en mesure de justifier le montant réclamé (Art. 1315, code civil). Ils doivent pouvoir prouver d'une part que la consommation réelle n'a pu être enregistrée en raison d'une défectuosité de l'appareil depuis mars 2008 et ensuite déterminees avec le plus de précision possible en quoi ta consommation peut légitimement être évaluée à 650€ (notamment aux vues de ta consommation habituelle sur les mois précédents).rnTu peux donc éventuellement leur demander ces précisions, et notamment pourquoi cela fait passer ta facture de 55€/mois à 130€/mois (650€/par 5 mois où le compteur est bloqué).rnEnsuite, tu pourrais éventuellement engager la responsabilité de GDF si la défectuosité du compteur leur est imputable, notamment en cas de vétusté (Art. 1147, code civil).rnMais il faudrait d'abord établir que c'est de leur responsabilité et ensuite, tu ne pourrais pas demander à ne pas payer mais seulement prétendre à la réparation des préjudices résultant du fait qu'au lieu d'avoir pu payer chaque mois ta consommation réelle, tu dois tout payer en une fois, ce qui restera un préjudice relativement faible.rnVoilà ce que tu pourrais faire !

Par **alex**, le **21/07/2008** à **18:16**

merci beaucoup pour votre réactivité.rnA+

Par **Missly**, le **13/01/2009** à **13:37**

Salut,rnNous avons le même problème, gdf a prélevé 1700 euros sur notre compte dont 650 € en trop sans nous en avertir. Nous sommes en guerre avec eux depuis juillet, nous ne savons plus quoi faire. Nous avons reçu leur dernière facture et comme nous avons déménagé nous l'avons bloqué en attendant une réponse de leur part.rnMerci de me dire comment vous vous en êtes sorti et quels sont les recours.